

Ministère de l'Environnement, l'Hydraulique et de l'Assainissement



1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan Prévisionnel de Passation des Marchés (PPM) paru dans le journal le Sahel N° 10.888 du 11 Mars 2025 et publié sur le site officiel de Niger marché www.nigermarches.com, d'Actu Niger www.actuniger.com et dans le SIGMAP.
2. LA NIGERIENNE DES EAUX dispose des fonds sur son budget 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N°003/2025/NDE/DG/SAMG/DEX relatif à la fourniture d'hypochlorite de calcium pour traitement d'eau, Ca (ClO)₂ granulés blanc grisâtre dégageant une odeur caractéristique de chlore.
3. La NIGERIENNE DES EAUX sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de : Hypochlorite de calcium pour traitement d'eau, Ca (ClO)₂ granulés blanc grisâtre dégageant une odeur caractéristique de chlore, en un (1) lot.
4. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini aux articles de 29 à 40 du code des marchés publics et des délégations du service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès, du Chef Service Achats et Moyens Généraux de la Nigérienne des Eaux à l'adresse email suivante : infos.marches@niger-nde.com, en indiquant en objet les références du DAO N°003/2025/NDE/DG/SAMG/DEX et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Siège social de la Nigérienne Des Eaux sis à la zone du stade, en face du boulevard de Zarmaganda, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17H et le vendredi de 8h30 à 12h00.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : voir DPAO.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet sur place ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trois cent mille (300.000) de francs CFA** au Service Achats et Moyens Généraux situé au 1^{er} étage bureau N°2.16. La méthode de paiement sera par chèque certifié ou en espèce. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au siège social de la Nigérienne Des Eaux sis à la zone du stade, en face du boulevard de Zarmaganda au Service Achats et Moyens Généraux, 1^{er} étage, bureau N°2.16.

8. Les offres doivent être soumises au siège social de la Nigérienne Des Eaux sis à la zone du stade, en face du boulevard de Zarmaganda au Service Achats et Moyens Généraux, 1^{er} étage, bureau N° 2.16 au plus tard le **lundi 22 Décembre 2025 à 9h heure locale**. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres seront rejetées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de vingt millions (20 000 000) de francs CFA.
10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres, comme spécifiée au point 18.1 des IC et aux DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 22 Décembre 2025 à 10h00** au siège de la Nigérienne Des Eaux, Zone du stade en face du boulevard du Zarmaganda, Grande salle de réunion, au 2^e étage, porte N°3.15.

Le Directeur Général


Aboubacar Abdou
Officier de l'ordre du Mérite

